



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 24 septembre 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/09/2007

D - 20070457

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 24 septembre Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO,

Excusés :

Mme Muriel PARCELIER, M. Jacques COLOMBIER,

Mise en place de bornes de pointage pour les crèches familiales. Demande de subvention. Autorisation.

Mme Françoise BRUNET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux compte actuellement 30 structures d'accueil pour environ 1 283 places agréées d'accueil de la petite enfance.

Depuis 2002, une partie de gestion administrative des dossiers a été décentralisée dans les crèches et s'appuie sur deux logiciels.

Un des objectifs du projet est le remplacement de ces deux logiciels par un logiciel unique qui permettrait une gestion unifiée du dossier d'un enfant et de sa famille.

De plus, la mise en place de la Prestation de Service Unique par la Caisse d'Allocations Familiales induit pour la collectivité la nécessité de mettre en œuvre un dispositif de relevé de présentisme réel des enfants dans les crèches à des fins statistiques et de facturation.

C'est pourquoi, la Ville de Bordeaux a décidé d'installer des bornes de pointage dans les crèches familiales municipales et chez les assistantes maternelles qui en dépendent.

Le coût prévisionnel de ce projet s'élève à 45.950 € HT. La C.A.F. est susceptible d'apporter son soutien, selon le plan de financement suivant :

Financeurs	Montant en €	%
Caisse d'allocations familiales	22.975 €	50%
Ville de Bordeaux	22.975 €	50%
TOTAL H.T.	45.950 €	

Dans l'éventualité où la participation de la Caisse d'allocations familiales serait moindre, la Ville prendra à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter l'octroi de ce cofinancement,
- signer la convention attributive de subvention,
- procéder à son encaissement.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 septembre 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

Mme Françoise BRUNET
Adjoint au Maire